



Communiqué de presse

Paiements facilités

Cartes de crédit acceptées à la caisse communale

C'est nouveau et cela correspond à une pratique devenue usuelle : la caisse communale de la Ville du Locle s'est dotée depuis quelques jours d'un système de paiement par carte de crédit et débit direct. Les cartes acceptées, pour tous les types de factures, sont les suivantes :

- Postfinance direct
- Maestro
- Mastercard
- Visa
- Visa electron
- V pay
- American Express

Précisons que cette nouvelle prestation est en place uniquement à la caisse communale.

Nous profitons de ce communiqué de presse pour rappeler que la Ville du Locle met à disposition de la population **8 cartes journalières CFF** au prix de fr 38.-- la carte. Celles-ci sont délivrées également à la caisse communale et peuvent être réservées au numéro de tél. 032 933 84 46 ou par e-mail frederic.fivaz@ne.ch.

Le Locle, le 25 mars 2009

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.